

Longueuil, le 25 novembre 2008

Agence métropolitaine de Transport  
a/s de M. Jean Hardy  
500, Place d'Armes, 25e étage  
Montréal (Québec) H2Y 2W2

**Objet** : V/Réf. : 4.17.0.13/0/  
Dossier : 358954  
Demandeur : Agence métropolitaine de Transport  
Municipalité : Repentigny (V)  
Lot(s) rénové(s) : 2444194-P, 3588952-P, 3588959-P,  
2103022-P, 2103318-P  
Cadastre : Cadastre du Québec  
MRC : L'Assomption  
Circ. foncière : L'Assomption

Monsieur,

La Commission vous informe que votre dossier est complet et qu'il porte le numéro 358954. Nous vous prions d'utiliser ce numéro dans toute correspondance ultérieure avec la Commission.

Avant de poursuivre l'étude de votre demande, la Commission doit cependant, en vertu de la loi, demander les recommandations de la MRC, de la fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles et de la Communauté métropolitaine de Montréal. Ces organismes disposent d'un délai de 45 jours pour formuler leur recommandation. Dès réception de celles-ci, ou à l'échéance du délai de 45 jours, la Commission complétera l'étude de votre demande.

Au cours des prochaines semaines, vous recevrez une copie du compte rendu de votre demande. Celui-ci énumère les faits pertinents pris en considération dans l'étude de votre dossier et il énonce l'orientation que la Commission prendra dans sa décision. Sur réception de ce compte rendu, vous pourrez formuler des commentaires écrits à la Commission.

...2/

Vous pourrez également demander une rencontre publique avec les membres de la Commission. Dans ce cas, dès qu'une date sera fixée, la Commission vous en informera et vous précisera le lieu et l'heure de cette rencontre publique.

Si vous désirez obtenir des informations supplémentaires concernant votre dossier, veuillez communiquer avec notre **Service d'information**.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Louise Mousseau, avocat  
Direction des affaires juridiques

LM/dg